



Côté est, à l'abri des vents dominants, le bâtiment est ouvert sur l'extérieur. Un rideau brise-vent, non automatisé, peut se relever en fonction des conditions météorologiques.

CARTE DE VISITE

EARL CLOAREC
À BRINGOLO (22)

- > 520 truies NE
- > 1 gérant + 3 salariés
- > Conduite en 5 bandes, sevrage à 21 jours
- > Génétique: Danbred
- > Groupement: Syproport
- > Aliment: Le Gouessant

EARL Cloarec

PHYSIOR: UNE 2^E CONCEPTION
D'ENGRASSEMENT ALTERNATIF

Souhaitant d'ores et déjà mieux répondre aux attentes sociétales concernant le bien-être animal, Pierre Cloarec s'est lancé dans le programme Physior proposé par Le Gouessant pour son nouveau bâtiment d'engraissement. À mi-chemin entre le bio et le conventionnel, cette structure est ouverte sur l'extérieur et propose aux animaux plusieurs zones de vie.

« Si l'alternatif est l'avenir, autant commencer dès maintenant ! », s'amuse Pierre Cloarec, jeune gérant de l'EARL Cloarec à Bringolo (22) lorsqu'on lui demande pourquoi il a choisi un bâtiment d'engraissement alternatif. « Initialement, je souhaitais une construction conventionnelle pour rapatrier 1 280 places de PS et 680 d'engraissement. Mais le concept Physior proposé par Le Gouessant m'a séduit. D'autant plus que le nombre d'animaux

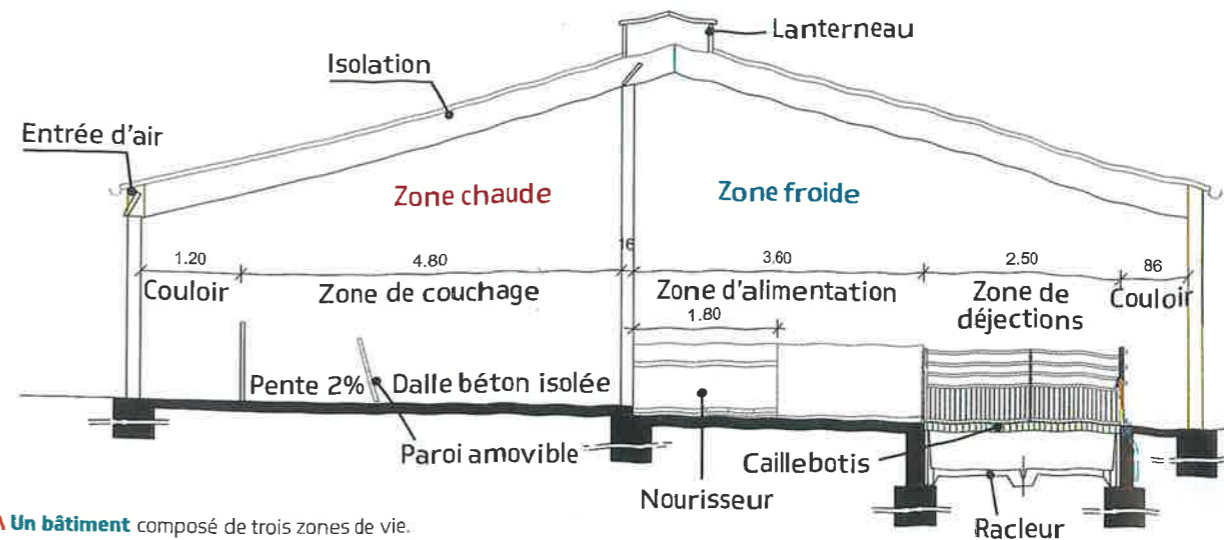
Pierre Cloarec a investi dans un bâtiment d'engraissement alternatif de 680 places pour intégrer le programme Physior proposé par Le Gouessant. ▼



et la surface disponible s'y prêtaient bien », explique l'éleveur plus sérieusement. Ainsi, c'est un premier édifice classique, composé de quatre salles de 320 places de PS en ventilation centralisée qui a vu le jour aux côtés d'un bâtiment de 1 000 m² d'engraissement, de type alternatif (32 cases de 21 animaux). Mais contrairement à l'élevage Sérandour (voir PorcMag de novembre 2020) qui avait initié la démarche Physior il y a quelques mois, Pierre Cloarec ne souhaitait ni courettes extérieures, ni grands groupes avec trieurs. C'est donc un deuxième concept de bâtiment qui a été étudié spécifiquement ici.

1,21 M² PAR ANIMAL

Une zone chaude est équipée de cases sur gisoir dont la surface est adaptable (max 0,55 m²/ porc) (voir photos) et d'un couloir que l'éleveur empruntera pour pailler manuellement les cases à raison de 30 à 50 g de paille broyée par jour et par porc. Un système de trempage et un poste fixe de lavage y sont disposés. « Nous n'avons pas prévu de chauffage dans cet espace car les animaux de 30 kg doivent pouvoir se réchauffer



▲ Un bâtiment composé de trois zones de vie.

seuls », explique l'éleveur. Depuis la zone chaude, les porcs doivent passer une porte pour descendre dans la zone froide, ouverte sur l'extérieur. Celle-ci se compose d'une aire d'alimentation sur gisoir plein (0,3 m²/ porc) dans laquelle se trouve le nourrisseur, et une aire de déjection sur caillebotis (0,36 m²/ porc). En dessous de celui-ci, un racleur permet l'évacuation du lisier en bout de bâtiment (voir photos). « Dans cette structure, bien que la ventilation soit statique, elle est tout



Tony Philippe,
commercial
Asserva

de même régulée par un ouvrant et une extraction haute, tous deux pilotés par un boîtier de ventilation », détaille Tony Philippe d'Asserva (voir photo).

TRAVAILLER À DEUX

Si les avantages pour le bien-être des animaux sont incontestables, du côté de celui de l'éleveur, quelques points restent encore en suspens, comme la facilité de lavage ou le tri des animaux, deux tâches qui →

→ devront s'effectuer à deux. « Si les zones de déjections sont bien respectées, normalement, le lavage ne devrait pas être problématique. Si jamais ce n'était pas le cas, surtout en été, je pourrai lancer la brumisation au-dessus de la zone de couchage pour que les animaux y retrouvent du confort », assure l'éleveur. Concernant les performances, « nous souhaitons

que les éleveurs gardent la main. Notre petite expérience avec ce type de bâtiment nous permet de viser un indice de consommation global identique à celui du reste de l'élevage, c'est-à-dire 2,60 », avance André Fertil, responsable commercial marché porc Le Gouessant. Et de poursuivre « si en hiver les performances vont forcément un peu se dégrader, le reste

EN IMAGES



▲ La zone froide est constituée d'une aire de déjection sur caillebotis (sur la gauche) et d'une aire d'alimentation sur gisoir comprenant le nourrisseur (sur la droite). Pour renforcer les liens sociaux, une paroi PVC sur deux a été remplacée par une barrière de barreaux en inox. En haut à droite sur la photo, le faitage translucide est un véritable puits de lumière.



▲ Dans la zone de déjection, sous le caillebotis, un racleur permet d'évacuer le lisier et la paille déplacée par les animaux ou poussée pour le lavage. D'une longueur de 2,5 m, ce racleur possède des lamelles qui se lèvent lors du trajet retour. Il effectue six passages par jour. >



Pour compenser la pente de 2 %, le nourrisseur est posé sur un socle en béton. En plus de la paille présente dans la zone de couchage, du bois, autre matériau manipulable, est mis à disposition des porcs dans la zone froide. >



< Afin de faciliter le lavage, l'ensemble de la porte entre les deux zones peut s'ouvrir. À noter une marche de 14 cm doit être franchie par les animaux pour passer d'une zone à l'autre.



< L'éleveur a choisi d'installer un multiphase pour la distribution des cinq aliments secs répartis sur le PS et l'engraissement.

> La partie chaude du bâtiment est composée d'une aire de couchage et d'un couloir. Depuis ce dernier, l'éleveur pourra distribuer manuellement la paille dans les cases. À droite sur la photo, un lanterneau permet une entrée de lumière et d'air. Il est régulé par une crémaillère. L'air circule ensuite vers la zone froide via un système équivalent.



de l'année, la surface supplémentaire accordée aux animaux devrait permettre de rattraper ce retard. » Reste à étudier le prix d'un tel projet. « Il est proportionnel à la surface du bâtiment », consent André Fertil qui ne souhaite pas non plus communiquer plus de détails sur la plus-value proposée par ce cahier des charges. ■ E. P. D. O.



▲ Avec sa paroi amovible, la zone de couchage sera agrandie toutes les trois semaines, au fur et à mesure de la croissance des animaux. ▼



PARTENAIRES

- > Terrassement: Meurou
- > Maçonnerie: Norée
- > Panneaux, élévations, racleur: Maison Bleue
- > Charpente: Arcanne
- > Aménagement intérieur engraissement: Celtys
- > Aménagement intérieur PS: I-Tek
- > Ventilation, alimentation, multiphase: Asserva
- > Poste fixe: Lefeuvre Caignard
- > Rideau: REA Service/ Agrotel